

Inscription à l'examen professionnel 2024/Fleuriste avec brevet fédéral

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024, à 8602 Wangen ZH

Identité

Nom	Prénom
Adresse privée	
NPA, Localité / Canton	E-Mail privé
Téléphone / Portable	
Date de naissance	Numéro d'assuré(e) AVS (13 Chiffre) 756.
Lieu d'origine / Canton	Nationalité

Magasin

<input type="checkbox"/> florist.ch-numéro de membre	<input type="checkbox"/> pas membre	
Nom du magasin	<input type="checkbox"/> activité indépendante	<input type="checkbox"/> employé(e)
Adresse du magasin		
NPA, Localité	E-Mail magasin	
Téléphone magasin		
Prestataire du cours préparatoire	<input type="checkbox"/> WZR Rorschach	<input type="checkbox"/> WBZ Luzern

Langue d'examen

Allemand Français Italien

Contact d'urgence pour les urgences médicales (nom / no portable):

.....

Remarques (aussi des notifications médicales)

.....

Ce formulaire d'inscription doit être rempli électroniquement.

Cette inscription doit être envoyée avec les documents requis, **au plus tard le 8 mars 2024**
(sceau postal) à:

florist.ch, Weiterbildung, Förliwiesenstrasse 4, 8602 Wangen

L'inscription est obligatoire et vous astreint à payer les frais d'examen dès l'admission à l'examen. La décision d'admission ainsi que la facture vous parviendront 3 mois avant le début de l'examen.

Document requis

Veillez joindre les documents suivants à votre inscription (*selon le chiffre 3.2 du Règlement d'examen et le chiffre 2.4 du Directive de l'examen*):

- La preuve d'une expérience professionnelle en tant que fleuriste d'au moins deux ans (liste page 4 ou résumé)
- Copie des certificats du travail comme preuve de l'expérience professionnelle
- Copie du certificat fédéral de capacité (CFC) de fleuriste ou une attestation équivalente
- Copie du certificat du cours de formation
- Copie d'une pièce d'identité officielle avec photo (par exemple, carte d'identité)

La demande de compensation des inégalités, en lien avec un handicap, doit être déposée auprès de la commission d'examen et être transmise au plus tard en même temps que l'inscription à l'EP.

Confirmation

1. J'accepte le règlement d'examen du 13.02.2015 et les directives qui l'accompagnent.
2. Je confirme que les informations fournies dans ce formulaire et les documents requis sont exacts et corrects.
3. Je paierai les frais de CHF 1'700.- dans les 30 jours suivant la confirmation de l'admission.

Avec cette inscription pour l'EP, je reconnais que tous les droits d'utilisation et de publication des enregistrements (audio, photo & film) en relation avec l'examen professionnel 2024 sont transférés à florist.ch. Les candidats conservent également le droit d'utiliser les images de leurs œuvres.

Certificat / Consentement (veuillez cocher)

Oui	Non	Toutes mes créations florales peuvent être exposées le samedi 13.07.2024.
Oui	Non	La moyenne générale que j'ai obtenue peut être communiquée à mon prestataire du cours préparatoire.
Oui	Non	Les notes partielles que j'ai obtenues peuvent être communiquées à mon prestataire du cours préparatoire.
Oui	Non	Mon nom et celui du magasin peuvent être publiés dans le magazine Florist:in, ainsi que ma moyenne générale (uniquement les meilleures notes).

Coûts

La taxe d'examen, y compris le matériel est CHF 2'500.-

Cette taxe d'examen est réduite de CHF 800.- montant du forfait du sponsoring des matériaux que florist.ch accorde à tous les candidates et candidats résidant en Suisse.

Le **montant de la facture** s'élève donc à **CHF 1'700.-**

Lieu et date

Signature

.....

.....

Remarques:

Résumé des activités professionnelles

Veillez indiquer dans le tableau votre expérience professionnelle en tant que fleuriste.

Extrait du règlement d'examen, Art. 3.31 b :

Sont admis à l'examen les candidates et candidats qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en tant que fleuriste;

Magasin	Fonction/domaine de responsabilité	Durée de... à...